

PONT-SAINTE-MARIE

Subvention sollicitée
Fonctionnement :
1ère demande Renouvellement
Subvention Exceptionnelle :€

SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS DOSSIER DE DEMANDE 2026

Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés à la mairie avant le 31 janvier 2026 ou par mail à l'adresse : mac@pont-sainte-marie.fr

Les dossiers incomplets ou déposés hors délai ne pourront être étudiés

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION: Nom exact de l'association : Numéro SIRENE-SIRET : Numéro RNA : Dissoute (précisez la date) : En activité En Sommeil Domaine d'activités : ☐ Culture ☐ Education Formation ☐ Economie ☐ Sport Loisirs Environnement Autres (précisez) ☐ Social ☐ Santé _____ Objet: Territoire d'intervention de l'Association : Bénévoles :---- dont Maripontains : Salariés: _____ dont Maripontains: Nombre total d'adhérents : Pont-Sainte-Marie: Extérieurs : -----Hommes:_____ Enfants:_____ Dont Adresse du siège social: ______

Code postal:_____ Commune: _____

Nom du correspondant pour les relations avec la Mairie : Adresse (si différente du siège social) : ------------Code postal : _____ Commune: TEL: E-Mail obligatoire : _____ Site internet et / ou page internet : _____ Président : Nom: _____ Adresse: -----Téléphone : Adresse mail : ______ Secrétaire : Nom:_____ Adresse: _____ -----Téléphone : _____ Adresse mail : ______ <u>Trésorier</u>: Nom:_____ Adresse: _____ -----Téléphone:_____ Adresse mail:_____

En 2026, votre association souhaite participer aux manifestations suivantes dans la commune:

Dates – Périodes	Manifestations	Forme de participation
Octobre / novembre	Soirée des associations	
	Cérémonie Patriotiques (19 mars / 8 mai / 11 novembre / 18 juin / 14 juillet)	
Septembre	Marché aux fleurs / fête de l'Ozeraie	
Juin	Fête du quartier	
Juillet	Fête Nationale du 14 juillet	
Septembre	Journées du Patrimoine	
Octobre	Semaine bleue	
Décembre	Marché de Noël	
Mensuel	Petits déjeuners	
	Interventions en milieu scolaire (ou périscolaire)	
	Autres (à préciser)	

La participation de toute association à la vie communale témoigne de la qualité du partenariat entre l'association et la commune qui lui apporte son soutien.

La Commission Enseignement tiendra compte de la qualité de ce partenariat dans l'étude des dossiers.

L'Association bénéficie-t-elle d'autres subventions : Etat – TCM – Autres (à préciser)					
☐ Oui ☐	Non				
Nous autorisons la ville à faire figurer l'association :					
 □ Dans l'annuaire des associations de Pont-Sainte-Marie □ Sur le site de la ville □ Dans le bulletin municipal 					
RENSEIGNEMENTS CERTIFIES EXACTS	A	Le			
Le Président	Cachet de l'association	Le Trésorier			

En signant la demande de subvention, vous acceptez que vos données personnelles soient collectées. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique de la part du service Vie Associative 10 Avenue Michel Berger, 10150 Pont-Sainte-Marie et sont réservées à la gestion de votre inscription. Elles sont conservées pendant lan, à partir de la date de votre inscription initiale ou de son renouvellement.

Conformément au Règlement européen de la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, efformation, population, population).

effacement, limitation, portabilité):

En contactant le Délégué à la Protection des Données : DPO – CDG 10 – BP 40085 SAINTE-SAVINE – 10602 LA CHAPELLE SAINT-

LUC CEDEX ou dpo@cdg10.fr
- Ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL